



Ballet et Guillon (2003) : *Regards croisés sur le capital social*

Fiche de lecture réalisée par Sandrine Leloup (ENS Ulm-Cachan)

BALLET J., GUILLON R. (2003), *Regards croisés sur le capital social*, L'Harmattan

Cet ouvrage est un recueil d'articles sur le thème du capital social (KS par la suite), appliqué aux problèmes de développement en Afrique. Les articles sont donc davantage orientés vers des problématiques de théories économiques ; néanmoins, les auteurs, économistes et sociologues, cherchant à appréhender la notion dans son ensemble, adoptent une approche pluridisciplinaire. Ils partent du principe que la notion de capital social est polysémique : elle est d'abord définie par des sociologues comme Bourdieu dans *La Distinction*, mais très vite, elle est reprise par les économistes : ceux de la croissance endogène comme Lucas, mais ceux qui sont spécialisés dans l'étude des pays en développement et qui essaient de traiter leurs problèmes via l'économie solidaire. Ils essaient de montrer les effets économiques de ce capital social, souvent très importants dans les pays africains. Ce capital social est-il un atout ou un handicap au développement ? L'ouvrage se divise en deux parties : la première regroupe des articles qui placent l'accent sur la dimension polysémique du capital social ; la seconde partie de l'ouvrage s'intéresse aux conséquences économiques et sociales du capital social, toujours en s'appuyant de l'exemples de pays africains.

Ces articles exposent parfois des thèses parfois similaires, d'où certaines redondances...j'ai essayé de sélectionner ce qu'il y avait de novateur dans chacun d'eux.

Partie I : le capital social, un concept multiface

« Le capital social dans la théorie économique : actif ou bien public ? Le point sur quelques contributions récentes » (D. Requier-Desjardins)

Malgré le titre, cet article traite du capital social à travers différents angles d'attaques scientifique. La dimension économique n'est pas du tout dominante. L'auteur fait le point sur toutes les différentes études qui ont lieu récemment sur ce thème : Bourdieu (1979), Coleman (1988), Portes (1998), Putnam (1993).

1. Le KS ne peut se comprendre sans l'étude des structures sociales.

Le KS se diffuse en fonction des structures sociales existantes dans une société, selon qu'elle fonctionne comme une communauté ou une société au sens de Tonnies. Le KS renvoie à des règles et à des normes sociales, formelles ou informelles, diffusées lors d'interactions peuvent être volontaires ou obligatoires, concurrentes des interactions marchandes d'après Putnam.

Il est nécessaire de tenir compte de la stabilité des règles qui sous-tendent le KS.

2. Le KS et son revenu.

On peut mesurer le KS, car il donne lieu à un revenu pour ses bénéficiaires. Le KS est donc une ressource sociale d'après Coleman (1988) ; néanmoins, ce dernier distingue le KS des autres catégories de capitaux (comme le capital physique ou capital humain...).

Pour Becker, le KS peut être considéré comme une généralisation de l'intégration de l'utilité de l'autre dans la fonction d'utilité de l'individu. D'où, le KS est un revenu individuel, ce qui soutiendra aussi Charmes (voir article 1, partie II). Il peut être mesuré par le supplément d'utilité éprouvé par un individu.

Néanmoins, parce qu'il est lié aux interactions sociales, ce revenu est porteur d'externalités : selon Becker, le KS d'une personne a un impact sur le comportement d'une autre personne. Le KS est un bien public impur car il y a non rivalité dans sa consommation.

Une discussion s'ouvre alors sur le fait que le KS serait caractérisé par ces externalités ou par le produit d'externalités.

Pour Collier (1998), les effets du KS engendrent des externalités collectives. En effet, dans un réseau, le KS profite à tous ses membres et permet : 1. l'évitement des free-riding, 2. plus de coopération entre les membres...3. le règlement des problèmes d'info imparfaite sur prix et technologie, 4. baisse des coûts de transaction occasionnés.

3. Quelle est la portée opératoire du concept ? Le concept peut-il être utilisé empiriquement ?

En tant qu'actif individuel, il a une influence sur la pauvreté. Envisagé comme une externalité collective, il influe sur la croissance économique et le développement. Pour Putnam (1993), le KS est une variable explicatrice du développement d'une région. Il aide au développement des systèmes productifs locaux. Enfin, il peut aussi expliquer les phénomènes de migration (Schiff, 1997 & 98) : il met en relation migration et bien-être.

Au niveau individuel, le KS peut être intégré dans les revenus comme 'capabilities' non monétaire au sens de Sen.

Se pose alors la question de la mesure. Que dire de l'évaluation monétaire ?

- Comme un actif individuel et privé, on peut l'évaluer à partir du montant des transferts réalisés ou perçus par les ménages.

- Mais si on part du principe qu'il naît lors d'interactions sociales, on peut prendre en compte le temps consacré aux activités sociales par les individus ou encore le nombre de relations ; néanmoins, se pose le problème de l'agrégation.

- Au niveau individuel, il est l'une des composantes d'une fonction d'utilité, mais au niveau collectif, il apparaît comme l'argument d'une fonction de production et devient alors un indicateur physique.

Conclusion

La prise en compte du KS apporte un éclairage nouveau pour traiter des problèmes du développement : remise en question des approches ultra-libérales ; on considère que les interactions non marchandes sont utiles.

« *Le capital social, mesure et incertitude du rendement* » (J. Ballet & R. Mahieu)

Introduction

Le KS engendre-t-il toujours des bénéfices pour les individus ?

1. Tout comme dans l'article précédent, l'auteur s'interroge tout d'abord sur le statut spécifique du KS.

Le KS est une forme singulière de K. Si pour Putnam (95), il est une dotation exogène, pour Coleman, c'est un bien collectif : le KS n'est pas localisé, n'a pas de rendement privé et n'appartient à personne (contrairement au K Humain). Ensuite, le KS suppose l'engagement et la coopération des individus.

Comme le KH, son utilisation n'entraîne pas sa dépréciation. Comme tout K, il permet la réalisation d'un gain. Enfin, le KS se 'convertit' en avantages économiques, mais taux de conversion faible contrairement au K Economique (voir les commentaires sur Bourdieu).

2. L'auteur se pose aussi la question de la mesure du KS : « les transferts entre vivants »

La mesure se fait à partir du revenu obtenu (Y social), évalué à partir des investissements effectués. Il reste à définir ce qu'il entend par le Y social. Ce sont des transferts monétaires *inter vivos* qui matérialisent les relations interpersonnelles. Ils sont monétaires ou non (gardes d'enfants, etc...) Le problème est de savoir le sens à donner à ces transferts : doit-on les envisager comme des I ou des Y ? Si ces transferts sont des obligations (celles des autres à mon égard ou l'inverse) ou s'ils sont le produit de relations antérieures, on

peut les envisager comme des Y, issus d'un investissement. Mais le transfert constitue un I dans une relation future : le droit que j'acquiers en investissant dans autrui se transforme aussi en obligation pour moi et en droit pour autrui quand celui-ci rembourse son obligation. La temporalité est souvent présente, elle signifie que le Y est la contrepartie d'efforts antérieurs. En tout état de cause, on ne fait pas de transfert au hasard, mais seulement avec des gens duquel on sait que l'on va recevoir quelque chose

3. Altruisme et rendement du KS

Le don n'est donc jamais gratuit : on donne car on pense obtenir quelque chose en retour à une période future. L'altruisme est un taux d'intérêt subjectif. Les individus qui font preuve d'altruisme attendent de la bienveillance de la part d'autrui.

Les auteurs mentionnent que l'altruisme évolue au cours du temps, surtout dans les familles ; idée étrange...

4. Politique de développement et principe de précaution sociale.

Dans les PED, le KS est au centre des stratégies, et la dépendance de ces pays à l'égard de ces K est immense. Il existe malheureusement des conséquences négatives...car l'altruisme est aléatoire, d'où risque d'envie pour ceux qui n'en profitent pas, voire de malveillance. En outre, forte incertitude de par le fait qu'il s'agit d'un I dont le gain se produit parfois à long terme. D'où un principe de précaution sociale peut être préconisé. Il s'agit d'éviter l'éclatement du social ; la précaution est matérielle et humaine.

« L'endogénéisation du rôle des institutions dans la croissance ou la (re)découverte du capital social » (N. Sirven)

Cet article traite de l'intégration du KS en économie ; il reprend un certain nombre d'approches sur le thème, donc l'apport personnel est faible ; l'article est intéressant pour avoir un résumé des principales théories du KS.

L'idée principale de l'auteur est que le KS a du mal à trouver sa place parce que l'on le compare souvent au capital humain. Le KS se développe avec l'aide des institutions, entendues au sens large (institutions formelles et informelles).

- La première définition du KS est donnée par Bourdieu : le KS résulte de l'ensemble du KE, KC et KS ; ce sont les ressources qui sont liées à la formation d'un réseau durable de connaissances. KS est un actif mobilisable. Par rapport aux autres K, se pose le problème du taux de conversion : le KS est l'attribut d'un individu dans des relations sociales, il est fongible - sous certaines conditions - en KE.

La définition est précise, mais le KS est étudié dans un cadre particulier : celui de la reproduction sociale.

Le réseau est la structure sociale de référence grâce à laquelle se construit le KS, d'où on peut le mesurer grâce au nombre de contacts et leur capacité à fournir des ressources.

Problème : Bourdieu n'envisage que la dimension positive du KS, c'est un output de réseau, alors que pour les néo-classiques, il est un input...

- L'auteur reprend ensuite la thèse de Putnam pour qui le KS se comprend à partir des organisations sociales, les réseaux et puis les normes de comportements, la confiance qui facilite la coordination ; réseaux sont des pourvoyeurs d'info, ils ont de la mémoire ; comme North, il pense que les institutions sont du KS, car elles développent le lien social et favorisent la stabilité sociale. Il prend l'ex de régions d'Italie, qui ont des institutions solides, associées à un lien social solide.

A cette thèse de Putnam, il oppose celle de Coleman, plus axée d'un point de vue microsociologique. Le KS est une forme particulière de K qui rend possible l'action sociale ; il ressemble aux autres K, car il permet un revenu, mais il n'est pas complètement fongible comme le KH, il est inhérent à la structure des relations entre personnes et il ne se situe pas dans les individus.

Ainsi, il concerne d'emblée les réseaux sociaux et une structure sociale particulière qui diffuse l'info.

Effets sociaux : quand le KS est élevé, le risque d'échec scolaire serait moins fort.

- L'auteur cite aussi North pour l'importance qu'il accorde aux institutions, comme capital social. Il reprend la distinction de Collier (98) qui sépare 1. le KS gouvernemental et le 2. KS civil...Le premier représente les institutions mises en place par le gouvernement, pour les buts impossibles à atteindre par le marché et le second, les institutions qui ne sont pas gouvernementales (règles informelles par ex). Dans les sociétés, les deux peuvent être substitués ou compléments. La complémentarité a lieu si le gouvernement fonctionne bien et que la cohésion sociale est bonne, sinon il y a risque de conflits (le KS est faible).

La substitution a lieu quand gouvernement fonctionne mal ; si en plus, pas de cohésion sociale (faible KS civil) = conflit !!!

La synthèse est faite par Pantoja (99) qui définit 6 formes de KS :

- les relations familiales et amicales
- les réseaux sociaux ou vie associative
- réseaux de réseaux, associent des organisations de différents secteurs
- K politique, structure les relations entre la société civile et l'Etat
- structure institutionnelle et politique (règles de la vie publique)
- normes et valeurs sociales (la culture)

« *Capital social et formes d'activité, une problématique pour les pays africains* » (R. Guillon)

Le sociologue part de l'idée que le KS est un concept polysémique – car il se réfère à différentes activités - et s'applique dans deux domaines d'étude, l'économie et la sociologie. Il étudie ce concept aux cas des pays africains.

1. Lui aussi donne sa définition du KS

Il insiste sur le fait qu'il est à la fois individuel et collectif, virtuel et impalpable, mais à la fois réel. Il différencie l'approche des économistes institutionnalistes comme Williamson et celle des sociologues de l'économie qui insistent sur la dimension sociale des activités marchandes. Granovetter est alors cité comme l'exemple le plus connu, mais aussi Simmel.

Il retient trois auteurs qui ont traité du KS :

- Veblen sur la question de la consommation ostentatoire ; doit-on y voir une consommation symbolique qui permet la formation de liens sociaux ?
- Mary Douglas, rôle des normes et de la culture, des institutions sur les processus cognitifs.
- Bourdieu : l'auteur reprend les propos de l'article précédent...

Ce KS structure les liens entre les personnes, via le rôle des institutions.

2. Application à l'Afrique : de l'informel à la mondialisation

Comment les pays africains utilisent le KS pour leur développement économique ? le KS fait partie de la sphère informelle . ne relève t-il (dans certains cas) de ce que Zélizer appelle des liens intime ?

Le développement des villes n'est pas suffisant pour développer des institutions solides qui imposent leurs types de transactions et leur KS.

Quelles sont les activités concernées ?

- Le secteur du crédit. Ces activités formelles s'appuient sur une logique d'I basée sur l'épargne individuelle et non le recours à des institutions financières. On utilise les systèmes de micro-crédit dont les fondements utilisent le KS : par exemple, une personne qui ne rembourse pas un crédit est exclue de la communauté.
- L'informel. Toujours très présent, surtout que le travail indépendant joue un rôle important. On ne sert pas pour la qualité mais plutôt pour la distribution de biens et la répartition

Les groupes de références étudiés ?

Ethnies, communautés, syndicats, églises, ONU, etc...et le tiers secteur (non marchand, non salariat, bref l'économie sociale

Dans le sud, les projets du mouvement syndical cherchent à étendre leur forme d'organisation au secteur informel, ce qui permettrait de lutter contre l'exclusion et de socialiser.

En outre, il y a formation de zones franches pour inciter à l'investissement, mais elles peuvent aussi contribuer à renforcer l'extériorité des structures informelles.

Les études récentes portent sur les institutions à importer dans ces pays pour améliorer leur développement ; pas facile pour des raisons culturelles...Mais il paraît que ces réseaux informels seraient flexibles.

Partie II : les effets ambigus du capital social

Ces articles ont pour objectif de mettre l'accent sur les effets du KS dans les pays africains ; néanmoins, des redondances avec les articles de la première partie, qui y faisaient déjà référence...

« Le capital social : quelques conceptions et données empiriques tirées du contexte africain » (J. Charmes)

L'article traite des solidarités africaines, et, plus exactement, des transferts entre membres de la population ; les effets économiques sont-ils importants ? KS aurait un rôle majeur surtout en matière de développement durable.

L'auteur part d'une définition du concept du KS : 'ensemble de relations sociales et réseaux en vue de la réalisation d'un objectif commun'. D'où les transferts d'argent, temps passé aux relations etc

Les transferts entre ménages sont très denses et remplacent la protection sociale défaillante. Il existe un ensemble d'obligation, de devoirs les uns vis-à-vis des autres qui permet une solidarité communautaire importante.

On note aussi un KS diffusé par la consommation ostentatoire qui apparaît ici comme dépenses cérémonielle ; l'objectif est l'accumulation de richesses en utilisant la force communautaire. Des exemples sont donnés dans l'article 3.

L'auteur fournit des résultats empiriques :

Importance des transferts et des revenus du secteur informel dans les revenus des ménages au Tchad est très élevé (plus 1/3) idem pour tous les autres pays africains étudiés...Place des activités sociales au Bénin très importante pour les jeunes, surtout pour les inactifs. Mais il faudrait aussi évaluer les transferts non monétaires : visites, etc.

« Capital social et développement durable, réflexions sur le cas particulier des Comores » (A. Abdallah, J-L Dubois, A. Poussard)

Pays qui a subi une grave crise sociale, politique et économique, laquelle crise a entraîné une montée de la pauvreté. Le KS permet de dynamiser l'économie, la tourner vers l'extérieur. Néanmoins, l'auteur insiste sur le fait que ce n'est pas facile, car les institutions ne sont pas solides et l'état de confiance est faible. Peu d'investisseurs étrangers veulent entreprendre des projets dans ce pays...

Il adopte une vision large du KS : on inclut les associations villageoises, association de développement, réseaux financiers, crédit solidaire, religion, famille ; les « sanduk » (caisses d'argent peu développées), mutuelles d'épargne et de crédit, le fonds d'appui du développement communautaire..

Selon lui, l'héritage culturel est intéressant et permettrait la formation de liens de solidarité inter-îles : langue, religion, sens de l'honneur, double héritage africain et arabe, tradition commerciale. Il faut créer trouver la bonne gouvernance...Mais il faut éviter les réseaux mafieux.

« Solidarité sociale et lutte contre la pauvreté en Mauritanie » (B. O. Hamzetta)

Mêmes enjeux que dans l'article précédent, mais application au cas de la Mauritanie, pays dans lequel 46,3% de la population est pauvre.

1. Le KS en Mauritanie

L'auteur remarque que face à la pauvreté, la population s'organise : rapport de 'réciprocité', nouvelle forme de solidarité sociale en cas de crise naturelle par exemple ; certains métiers (pêcheurs, forgerons) investissent beaucoup et gagnent peu.

Les conflits diminuent le potentiel de KS

2. Les formes de solidarité sociale en Mauritanie.

Les bénéfices du KS sont ici potentiels, ils dépendent du contexte historique et géographique, de la confiance entre les gens, des normes et des structures (putnam). Il va exposer différents exemples de solidarités sociales qui structurent la vie des populations mauritaniennes. Il en tire ensuite des conclusions concernant les effets économiques et sociaux.

Deux grandes cultures sont présentes dans ce pays, les maures et les halpoularen ; les maures privilégient les lawhas et la touzia. Les halpoulaar privilégient les tontines et le piyé.

Définitions :

Lawhas : cotisation monétaire de part égale que font les membres d'un groupe ou d'une tribu à l'occasion de certaines circonstances particulière, comme les diyas (compensation monétaire que l'on donne lors d'un meurtre, à la famille de la victime)

Touzia = travail collectif pour répondre à un impératif de production pour un ou plusieurs individus.

Tontines = cotisation monétaire donnée par chaque membre d'un groupe ; cette somme va à chaque membre à tour de rôle.

Piyé = sorte de dot

Tout ceci permet la formation d'une conscience collective sensée apporter la cohésion sociale. La pratique de la touzia est directement liée au message du coran qui exhorte au fait de venir en aide les uns aux autres : elle implique l'entraide et la coopération et, par exemple, les hommes s'aident quand une des cases de l'un est endommagées. Aujourd'hui, la touzia consiste à des petits projets collectifs (école), amélioration des conditions de vie est manifeste grâce à ces touzia comme le montrent les ONG. Quant aux piyés, ils ne sont pas soumis à l'obligation de retour, certains ont pour but de raffermir la relation avec les parents...

Mais plusieurs difficultés :

- le problème majeur est que l'argent est parfois détournée ; on a assisté récemment à une inflation de lawhas pour le financement de projets occultes ; en outre, risque de pauvreté, car tout le monde est obligé de participer pour être reconnu...ce type de rite perpétue donc la pauvreté structurelle.
- Le rendement d'une tontine est individuel et elle repose sur une éthique altruiste : tous les membres ont des engagements moraux.. Mais elle perpétue la reproduction sociale (on n'y participe qu'en fonction de son niveau de revenu), d'où stratification des tontines.
- Il existe un risque d'appauvrissement à long terme avec les tontines et les lawhas, car pas d'obligation de retour et le bénéfice est différé.
- Pour les lawhas, les individus qui ne peuvent suivre financièrement sont exclus.